Conseil d'administration du 27 mai 2025

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 27 mai 2025 à 20h00 par visioconférence.

Présents : Alexandre Jury, Gérald Demoulin, Patrick Dignac, Benjamin Goizet, Christophe Gras, Tristan Merrien.

Invité : Nicolas GANIER (Loge GBM)

Excusés : -

Gare du haut

M. GANIER du pôle réhabilitation de Loge GBM indique que le bâtiment va être restauré pour remettre en location des logements.

3 scénarios sont présentés concernant le logement du rez-de-chaussée :

- l'association devient locataire
- l'association devient propriétaire
- l'association n'a pas accès au logement

Dans les 3 scénarios l'association a accès à la machinerie au sous-sol ainsi qu'aux quais d'arrivée.

Concernant l'organisation de visites de ces éléments du funiculaire, loge GBM n'est pas opposé à ces visites. M. Ganier précise que dans le cas où le 3ème scénario est retenu (pas d'accès au logement) il faudra établir une convention entre loge GBM et l'association,

Il conviendra également d'informer loge GBM sur le nombre de visites prévues.

Une assurance devra également être souscrite par l'association.

M. Ganier précise que des travaux sur le plafond du sous-sol seront probablement nécessaires par rapport aux normes récentes de sécurité incendie. Ces travaux seront pris en charge par loge GBM.

Concernant l'option achat, la possibilité d'un rachat par la ville de Besançon n'avait pas été évoquée dans les différents échanges avec loge GBM.

Concernant l'option location, si l'association souhaite faire les travaux de rénovation, certains travaux seront néanmoins pris en charge par loge GBM :

- pose d'un compteur électrique aux normes
- pose d'un compteur d'eau
- remplacement porte palière
- remplacement porte d'accès aux escaliers de la machinerie

Il est également évoquer la question du chemin d'accès aux quais par le côté du bâtiment : ce chemin étant privé, il faudra vérifier s'il y a une servitude de passage.

L'association pose la question de l'état général du bâtiment et demande si la réhabilitation entraîne de gros travaux. M. Ganier indique que le bâtiment est plutôt sain, la toiture est récente, toutes les fenêtres sont en PVC, et qu'il n'y a pas de chaufferie collective prévue. Pour l'isolation, il n'y a pas d'isolation par l'extérieur prévue, car non autorisée du fait du classement aux Monuments Historiques du bâtiment (si une isolation s'avère nécessaire dans certains logements, cela se fera forcément par l'intérieur).
Il n'y a donc pas de gros travaux engendrés par cette future réhabilitation.

Les membres s'accordent à dire qu'une visite sur place serait pertinente, pour revoir la topologie des lieux pour se projeter avant de prendre une décision.

Néanmoins une préférence se profile en cours de séance pour l'option location, afin de pouvoir concentrer l'effort financier sur les travaux de réhabilitation de la gare d'arrivée (rénovation des quais, rénovation de la deuxième voiture et pose dans la garde d'arrivée, etc ….). Il est également mentionné à nouveau que l'objet de l'association n'est pas de devenir propriétaire du bâtiment.

L'association doit prendre une décision en 2025, loge GBM ayant indiqué que les premiers travaux de réhabilitation sont prévus début 2026.

Journées du Patrimoine

Suite à de nombreuses demandes du public, faire visiter la gare haute pendant les JEP 2025 serait apprécié. Il faudra que les membres de l'association disponibles soient suffisamment nombreux pour ouvrir les 2 sites (gare basse et gare haute).

Il reste à définir le programme et à l'envoyer aux JEP. Alexandre s'en chargera en temps voulu.

Assemblée générale

Alexandre précise que l'assemblée générale du lundi 2 juin commencera à 20h30, et que les clés sont à récupérer au centre 1901, rue du Polygone. Gérald propose de s'en charger.

Alexandre indique qu'il va retravailler le bilan et le compte de résultats en vue de cetet assemblée générale.

Questions diverses

Gérald indique que suite à une des visites organisées à l'été 2024 en partenariat avec l'association BJMV, un cinéphile viendra faire des prises de vues sur le site du funiculaire en vue de faire un film.

Egalement, il précise qu'une visite est prévue le vendredi 6 juin après-midi avec l'association génération Vauban.

Concernant les contacts avec la DRAC, les échanges sont mis en pause pour l'instant, il faudra voir au besoin pour les reprendre pour organiser des visites et solliciter des subventions (suivant l'option qui est retenue concernant les propositions de loge GBM pour la gare haute).

Alexandre précise que la gare basse n'a pas été nettoyée en profondeur depuis quelques années, et qu'il conviendra de prévoir un grand nettoyage au jet d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.